

| Grille de vérification – Échafaudage mobile   | Conformité |
|---|------------|
| L'échafaudage et tous les matériaux sont à plus de trois mètres (10 pieds) des lignes électriques si celles-ci n'excèdent pas 12,5 kV et davantage si la tension est plus élevée. |            |
| Il n'y a pas de risque d'affaissement ni de déplacement des sols (plancher ou autres).  |            |
| Le sol peut supporter la charge de l'échafaudage, le poids des travailleurs, leurs équipements et des matériaux. Attention aux périodes de gel et de dégel.                       |            |
| Le sol est plat et libre d'obstacles.   |            |
| Tous les éléments de l'échafaudage sont en parfait état (exempts de fissures, courbures, etc.).   |            |
| Tous les éléments d'assemblage de l'échafaudage sont présents ; contreventement, croisillons et verrous verticaux (bananes) sont installés de chaque côté.                        |            |
| L'échafaudage est muni des dispositifs de blocage (freins) efficaces.   |            |
| Les freins sont enclenchés lors de l'exécution des travaux.   |            |
| La hauteur de l'échafaudage ne dépasse pas trois fois la plus petite dimension de sa base.  |            |
| Le plancher de travail est composé de plateformes ayant une résistance nettement supérieure au poids de la charge prévue.   |            |
| Le plancher est fixé à l'échafaudage pour ne pas basculer ni glisser.   |            |
| Le plancher couvre tout l'espace de travail (sans ouverture).   |            |

|   |  |
|---|--|
| Le poste de travail à trois mètres ou plus du sol est muni de garde-corps conformes sur tous les côtés ouverts. |  |
| L'accès au plancher de travail est exempt d'obstacles.  |  |
| Il y a une zone de sécurité autour de l'échafaudage.  |  |
| Le plancher de travail est muni de plinthes s'il y a risque de chute d'outils ou de matériaux.                  |  |

Date de vérification : \_\_\_\_\_

Vérificateur : \_\_\_\_\_